

MARDI 11 FEVRIER 2025

N/Réf. : JP.VLS.19.02.2025

La réunion s'est tenue à 18h30 salle du Conseil Municipal de Saint Malo sous la présidence de Monsieur Guillaume PERRIN (Président)

Nombre de membres **Présents** : M. Guillaume PERRIN (Président), M. Serge BESSEICHE (Président Délégué), M. Florian BIGAUD (1^{ER} Vice-Président), Mme Anne-Katell LE ROUILLE (2^{ième} Vice-Présidente), Mme Anne-Laure MOREAU, M. Pascal FLAUX, M. Abel KINIE, M. Johann LEUX, M. GRAVRAND (CLCV), M. LEFILLEUL (UDAF35)

En exercice : 12
Présents : 8
Ayant donné
procuration : 1
Absent(s) : 4
Votants : 9

Absents excusés : M. Olivier COMPAIN (4^{ième} Vice-Président), M. Jean-Francis RICHEUX, Mme Céline ROCHE, M. Eric POUSSIN, (pouvoir Monsieur PERRIN), Monsieur Gérard MAVIAN (UFC que Choisir)

Assistaient également : M. PIERRARD, MME GAUTIER

Secrétaire de séance : MME ANNE LAURE MOREAU

ORDRE DU JOUR

- 1- Nomination d'un secrétaire de séance
- 2- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 16 Décembre 2024
- 3- Compte Administratif 2024
- 4- Compte de gestion exercice 2024
- 5- Affectation des résultats
- 6- Budget 2025
- 7- Dégrèvements « Warsmann »
- 8- Informations diverses

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Sur proposition de Monsieur Guillaume PERRIN, Madame Anne-Laure MOREAU est désignée secrétaire de séance.

18H45 arrivée de Monsieur LEUX

2. ADOPTION DU PRECEDENT COMPTE RENDU

En l'absence d'observation, Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix le précédent compte-rendu.

Vote : Adopté à l'unanimité (9/9)

3. COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Monsieur Jocelyn PIERRARD présente aux membres les résultats du compte administratif 2024 dont la présentation générale est la suivante :

REGIE MALOUINE DE L'EAU (RME)						
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024						
EXECUTION DU BUDGET						
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION
REALISATION DE L'EXERCICE 2024 (Mandats et titres)	Section d'exploitation	A	8 081 765,99 €	G	10 073 977,93 €	G-A 1 992 211,94 €
	Section d'Investissement	B	5 040 704,70 €	H	2 961 232,70 €	H-B - 2 079 472,00 €
REALISATION DE L'EXERCICE 2023 (Mandats et titres)	Report en Section d'exploitation (002)	C	- €	I	1 045 459,48 €	
	Report en Section d'Investissement (001)	D	- €	J	3 853 741,02 €	1 774 269,02 €
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION
TOTAL 2024 (Réalisation + Reports)			13 122 470,69 €		17 934 411,13 €	4 811 940,44 €
			P=A+B+C+D		Q=G+H+I+J	Q-P
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2025 (1)	Section d'exploitation	E		K		
	Section d'Investissement	F	346 822,60 €	L		
				346 822,60 €		- €
			E+F		K+L	
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION
RESULTATS CUMULES	Section d'exploitation		8 081 765,99 €		11 119 437,41 €	3 037 671,42 €
			A+C+E	G+K		
	Section d'Investissement		5 387 527,30 €		6 814 973,72 €	1 427 446,42 €
			= B+D+F	= H+J+L		
TOTAL CUMULE			13 469 293,29 €		17 934 411,13 €	4 465 117,84 €
			= A+B+C+D+E+F	= G+H+I+J+K+L		

Section d'exploitation :

Dépenses : 8 081 765,99 €
Recettes : 11 119 437,41 €
Résultats : 3 037 671,42 €

Section d'investissement :

Dépenses : 5 387 527,30 €
Recettes : 6 814 973,72 €
Résultats : 1 427 446,42€

Le résultat cumulé pour 2024 est donc de + 4 465 117,84 €

En complément des documents réglementaires annexés, une présentation du compte administratif est réalisée.

M. Jocelyn PIERRARD en tant qu'Ordonnateur quitte la salle à l'occasion du vote.

Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix l'adoption du compte administratif 2024.

Vote : Adopté à l'unanimité (9/9)

4. COMPTE DE GESTION EXERCICE 2024

Le compte de gestion est présenté aux membres par Madame GAUTIER, les chiffres correspondent aux centimes près au résultat du compte administratif 2024.

Monsieur Guillaume PERRIN demande au Conseil d'Administration de prendre acte de cette communication.

Vote : le conseil prend acte de la présentation du compte de gestion 2024

5. AFFECTATION DES RESULTATS

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2024 dont les résultats sont conformes au compte de gestion, Monsieur PIERRARD indique que le Conseil d'Administration doit procéder à l'affectation du résultat d'exploitation 2024 sur le budget 2025.

L'exercice 2024 se conclut sur les résultats cumulés suivants :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Résultat de l'exécution 2024	1 992 211,94 €	- 2 079 482,00 €	- 87 270,06 €
Report des exercices antérieurs	1 045 459,48 €	3 853 741,02 €	4 899 200,50 €
Résultat 2024 (hors Restes à Réaliser)	3 037 671,42 €	1 774 259,02 €	4 811 930,44 €
Solde des Restes à Réaliser 2024 reportés en 2025 impactant l'affectation de résultat		- 346 822,60 €	- 346 822,60 €
Résultat 2024 à affecter	3 037 671,42 €	1 427 436,42 €	4 465 107,84 €

La section de fonctionnement présente un excédent cumulé à affecter de 3 037 671,42€.
La section d'investissement présente un excédent de 1 427 436 ,42 €.

L'affectation du résultat d'exploitation 2024 proposée est la suivante :

MONTANT A AFFECTER	3 037 671,42 €
1) Affectation en réserve - Chapitre R10 Section d'Investissement - R1068 (autres réserves)	2 000 000,00 €
2) Report en Exploitation - R002 Section de Fonctionnement	1 037 671,42 €

Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix cette proposition d'affectation des résultats.

Vote : Adopté à l'unanimité (9/9)

6. BUDGET 2025

Monsieur Jocelyn PIERRARD présente le budget primitif 2025.

En tant qu'établissement public, la RME est soumise à la comptabilité publique (M49) et doit de ce fait, adopter un budget en deux sections (exploitation et investissement).

Monsieur Pierrard précise que le Budget Primitif 2025 est fidèle aux orientations budgétaires du DOB et présente les principales évolutions par rapport au BP 2024 ainsi que les investissements prévus.

Le budget dans sa globalité, avec reports et restes à réaliser, s'élève à 14 068 822,60 € en dépenses et 16 708 940,44 € en recettes.

La répartition par section est la suivante :

Section d'exploitation :

Dépenses d'exploitation de **9 947 000,00 €** : achats d'eau, charges personnel, charges du service, compte tiers, assurance, etc....

Recettes d'exploitation de **10 984 671,42 €** : ventes d'eau et travaux, opérations d'ordre, compte de tiers.

Section d'investissement :

Dépenses d'Investissement de **4 121 822,60 €** : Etude, travaux, remboursement emprunt, compteurs, etc....

Recettes d'Investissement de **5 724 269,02 €** : autofinancement, excédent exploitation, emprunt, opérations d'ordre.

Présentation générale du Budget 2025 :

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2025			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
FONCTIONNEMENT	DEPENSES EXPLOITATION	RECETTES EXPLOITATION	
CREDITS D'EXPLOITATION VOTES	9 947 000,00 €	9 947 000,00 €	
+	+	+	
RESTES A REALISER (RAR) BP 2024	- €	- €	
+	+	+	
RESULTATS D'EXPLOITATION REPORTES		1 037 671,42 €	
=	(si déficit) =	(si exédent) =	
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	9 947 000,00 €	10 984 671,42 €	
INVESTISSEMENT	DEPENSES INVESTISSEMENT	RECETTES INVESTISSEMENT	
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES (y compris compte 1064 et 1068)	3 775 000,00 €	3 950 000,00 €	
+	+	+	
RESTES A REALISER (RAR) BP 2024	346 822,60 €	- €	
+	+	+	
RESULTATS D'INVESTISSEMENT REPORTES		1 774 269,02 €	
=	(si solde négatif) -	(si solde positif) =	
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	4 121 822,60 €	5 724 269,02 €	
TOTAL BUDGET 2025	14 068 822,60 €	16 708 940,44 €	

Monsieur Abel KINIE souhaiterait que soit ajouté sur la présentation générale du budget de l'année à venir celui de l'année N-1 afin de mieux visualiser les variations sur les deux années.

Monsieur Jocelyn PIERRARD prend note de cette observation.

Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix l'adoption du Budget 2025 tel qu'il vient d'être présenté.

Vote : Adopté à l'unanimité (9/9)

7. CONVENTION TRIPARTITE DE FOURNITURE D'EAU ENTRE LA LAITERIE DE SAINT-MALO ET LA REGIE MALOUINE DE L'EAU

Monsieur PIERRARD indique aux membres que dans le cadre du renouvellement de son autorisation Préfectorale, la laiterie a besoin d'une autorisation de prélèvement de la collectivité en charge de la distribution de l'eau potable sur la commune. Il ajoute que de nombreux échanges entre RME, EPSM et la Laiterie ont permis d'aboutir au projet de convention.

Monsieur PIERRARD présente l'objet de cette convention :

- Définir les modalités techniques et administratives de fourniture d'eau
- Fixer une limite annuelle maximale aux quantités d'eau pouvant être prélevées qui a été fixée à 180 000 m³ (pour une consommation actuelle entre 160 et 170 000 m³/an)

Monsieur PIERRARD précise que cette autorisation est conditionnée par la mise en œuvre d'un plan d'économies d'eau devant aboutir au maintien de la consommation de la laiterie autour de sa consommation actuelle à horizon 5 ans, malgré l'accroissement de la production prévu.

Monsieur PIERRARD précise que cette convention nous protège également contre d'éventuels recours en cas de rupture d'alimentation en eau accidentelle ou de réduction de l'alimentation en eau en cas de crise et qu'un rendez-vous annuel entre RME et la Laiterie est prévu pour étudier la mise en œuvre de cette convention et ajuster la limite si nécessaire.

Monsieur BESSEICHE alerte sur l'importance que les termes de ce projet de convention soient approuvés par un service juridique afin que la Régie soit complètement sécurisée en cas de problème.

Monsieur PIERRARD indique qu'il fera le nécessaire dans ce sens.

Monsieur BESSEICHE préfère s'abstenir du vote de ce projet de convention.

Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix l'adoption du projet de convention entre la Laiterie de Saint Malo et la RME sous réserve que les termes de la convention soient validés juridiquement.

Vote : Pour : 8 Abstention : 1

20H20 Départ de Monsieur BESSEICHE

8. DEGREVEMENTS « WARSMANN »

Monsieur Jocelyn PIERRARD présente aux membres la liste des dégrèvements Warsmann proposés.

Le montant total des dégrèvements proposés est de 2 982,05 € HT : 1 089,92 HT pour l'Eau potable et 1 892,13€ HT pour l'assainissement.

Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix l'adoption de dégrèvements Warsmann pour un montant total de 2 982,05 € HT.

Vote : Adopté à l'unanimité (8/8)

20H30 Départ de Monsieur LEUX

9. INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur PIERRARD présente les différents travaux en cours et à venir.

Travaux en cours :

- La Herviais
- Déplacement du branchement des Néréides

Travaux à venir :

- Impasse Isle Besnard
- Avenue du Général Patton
- Rue René Godest

Il indique ensuite que la situation de la ressource en eau est favorable avec des barrages en débordement.

Monsieur PIERRARD indique aux membres que la RME a lancé une procédure d'appel d'offres afin de renouveler le marché éditique (édition et affranchissement des factures de la RME).

Il précise que le marché a été attribué à EDIIS - Servichèque (prestataire actuel) pour un montant annuel estimatif de 33 540,47 €HT/an dont 6 890,98 €HT pour l'impression et la mise sous pli des factures (baisse de 11% par rapport aux prix 2024) et 26 649,60 € pour l'affranchissement.

Monsieur FLAUX demande pourquoi les factures ne sont-elles pas adressées de manière dématérialisée et quel est le pourcentage de factures dématérialisées ?

Monsieur PIERRARD indique que sur les quelques 60 000 factures adressées chaque année, environ 20 000 le sont de façon dématérialisée, soit près de 35 %.

Des échanges ont lieu sur les moyens à notre disposition pour diminuer l'envoi de factures papier et inciter au maximum à la dématérialisation.

Monsieur Pierrard explique que les expérimentations faites pour imposer la facture dématérialisée ont généré énormément d'appels de gens souhaitant conserver la facture papier.

Pour conclure, Monsieur Pierrard indique qu'une campagne d'envoi de mails proposant aux abonnés de franchir le pas de la dématérialisation va être réalisée prochainement.

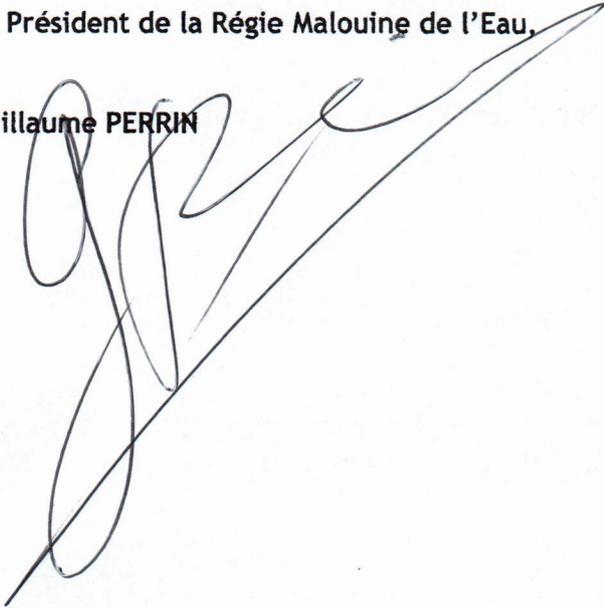
L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20H45

Dates des prochaines réunions

- Mardi 22 avril 2025 - 18h30
- Mardi 17 juin 2025 - 18h30

Le Président de la Régie Malouine de l'Eau,

Guillaume PERRIN

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le secrétaire de Séance

A handwritten signature in black ink, featuring a large initial 'A' followed by a series of horizontal and vertical strokes.

NORÉAU Anne-Laur